

2021-1386
2021-04-15

KROVAR® I DF HERBICIDE

DRY FLOWABLE

FOR WEED CONTROL ON NON-CROP LAND AREAS INCLUDING: RAILROAD RIGHTS-OF-WAY,
LUMBERYARDS, PIPELINE RIGHTS-OF-WAY, STORAGE AREAS, PETROLEUM TANK FARMS,
INDUSTRIAL PLANT SITES

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: Diuron 40%
Bromacil 40%

REGISTRATION NO. 22964 PEST CONTROL PRODUCTS ACT



CAUTION POISON

DANGER - EYE IRRITANT

NET CONTENTS: 20 KG

AMVAC Chemical Corporation
4695 MacArthur Court, Suite 1200
Newport Beach, CA 92660
United States
1-888-462-6822

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

May irritate eyes, nose, throat and skin.
Avoid breathing dust or spray mist.
Avoid contact with skin, eyes and clothing.
Do not contaminate any body of water.
Wash thoroughly with soap and water after use.

Do not apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers (mixers, loaders and applicators) wearing personal protective equipment may be in the area being treated during application.

Do not use in residential areas. Residential areas are defined as sites where bystanders including children may be potentially exposed during or after applying. This includes around homes, on school grounds, in parks, playgrounds, playing fields around public buildings or any other areas where the general public including children could be exposed.

Wear long pants, a long sleeve shirt, shoes and socks, goggles or face shield when handling this product. In addition, wear chemical resistant gloves and a dust/mist respirator during mixing, loading, clean-up and repair activities and during application when using a hand wand or a backpack/knapsack sprayer. In addition, wear a chemical-resistant apron during mixing, loading, clean-up and repair activities. If applying from inside a closed cab, applicators must wear long pants, a long-sleeved shirt and shoes plus socks. When exiting the cab into the treated area, in addition to this protective equipment, applicators must wear chemical-resistant gloves and a dust/mist respirator. This protective clothing must be taken off before re-entering the cab and stored in a chemical-resistant container to prevent contamination of the inside of the cab.

Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours or until spray has dried.

Users should wash their hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet.

Users should remove clothing immediately if pesticide comes in contact with skin through soaked clothing or spills. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

Discard clothing or other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product. Do not reuse them.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip (buffer zone) between the treated area and the edge of the water body.

ENVIRONMENTAL HAZARD:

TOXIC to aquatic organisms and terrestrial plants. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE.**

Toxic to aquatic organisms. Do not apply directly to aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs or wetlands) and estuarine/marine habitats. Do not contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to, heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted, fine textured or low in organic matter such as clay).

Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

The use of this chemical may result in contamination of groundwater, particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or where the depth to the water table is shallow.

FIRST AID:

INHALATION:

Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call poison control centre or doctor for further treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING:

Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice

EYE CONTACT:

Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice

INGESTION:

Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

Take container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

For medical emergencies call 1-888-462-6822 (24 hours).

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically.

STORAGE:

Store product in original container only, away from other pesticides, fertilizer, seeds, food, or feed.

DISPOSAL:

1. Triple or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the treatment site.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on the disposal of unused, unwanted product contact the manufacturer or provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

<<DFU Booklet>>

KROVAR® I DF HERBICIDE

DRY FLOWABLE

FOR WEED CONTROL ON NON-CROP LAND AREAS INCLUDING: RAILROAD RIGHTS-OF-WAY,
LUMBERYARDS, PIPELINE RIGHTS-OF-WAY, STORAGE AREAS, PETROLEUM TANK FARMS,
INDUSTRIAL PLANT SITES

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING

ACTIVE INGREDIENT: Diuron 40%
Bromacil 40%

REGISTRATION NO. 22964 PEST CONTROL PRODUCTS ACT



CAUTION POISON

DANGER - EYE IRRITANT

AMVAC Chemical Corporation
4695 MacArthur Court, Suite 1200
Newport Beach, CA 92660
United States
1-888-462-6822

PRECAUTIONS:

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.

May irritate eyes, nose, throat and skin.
Avoid breathing dust or spray mist.
Avoid contact with skin, eyes and clothing.
Do not contaminate any body of water.
Wash thoroughly with soap and water after use.

Do not apply this product in a way that will contact workers or other persons, either directly or through drift. Only handlers (mixers, loaders and applicators) wearing personal protective equipment may be in the area being treated during application.

Do not use in residential areas. Residential areas are defined as sites where bystanders including children may be potentially exposed during or after applying. This includes around homes, on school grounds, in parks, playgrounds, playing fields around public buildings or any other areas where the general public including children could be exposed.

Wear long pants, a long sleeve shirt, shoes and socks, goggles or face shield when handling this product. In addition, wear chemical resistant gloves and a dust/mist respirator during mixing, loading, clean-up and repair activities and during application when using a hand wand or a backpack/knapsack sprayer. In addition, wear a chemical-resistant apron during mixing, loading, clean-up and repair activities. If applying from inside a closed cab, applicators must wear long pants, a long-sleeved shirt and shoes plus socks. When exiting the cab into the treated area, in addition to this protective equipment, applicators must wear chemical-resistant gloves and a dust/mist respirator. This protective clothing must be taken off before re-entering the cab and stored in a chemical-resistant container to prevent contamination of the inside of the cab.

Do not enter or allow worker entry into treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours or until spray has dried.

Users should wash their hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet.

Users should remove clothing immediately if pesticide comes in contact with skin through soaked clothing or spills. Then wash skin thoroughly and put on clean clothing.

Discard clothing or other absorbent materials that have been drenched or heavily contaminated with this product. Do not reuse them.

Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip (buffer zone) between the treated area and the edge of the water body.

FIRST AID:

INHALATION:

Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call poison control centre or doctor for further treatment advice.

IF ON SKIN OR CLOTHING:

Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice

EYE CONTACT:

Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice

INGESTION:

Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not

give anything by mouth to an unconscious person.

Take container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

For medical emergencies call 1-888-462-6822 (24 hours).

TOXICOLOGICAL INFORMATION: Treat symptomatically

IMPORTANT

Injury to or loss of desirable trees or other plants may result from failure to observe the following: DO NOT apply, or drain or flush equipment on or near desirable trees or other plants, or on areas where their roots may extend, or in locations where the chemical may be washed or moved into contact with their roots. DO NOT use on lawns, walks, driveways, tennis courts, or similar areas. Prevent drift of spray to desirable plants. DO NOT contaminate any body of water. Keep from contact with fertilizers, insecticides, fungicides and seeds.

Thoroughly clean all traces of KROVAR® I DF Herbicide from application equipment immediately after use. Flush tank, pump, hoses, and boom with several changes of water after removing nozzle and screens (clean these parts separately).

DO NOT APPLY BY AIR.

GENERAL INFORMATION

KROVAR® I DF Herbicide is a dry flowable to be mixed in water and applied as a spray on non-crop land areas where bare ground is desired. It is an effective general herbicide for the control of many annual and perennial weeds, and is particularly useful for control of perennial grasses. Effects are slow to appear and may not become apparent until the chemical has been carried into the root zone of the weeds by moisture. The degree of control and duration of effect will vary with the amount of chemical applied, soil type, rainfall, and other conditions.

KROVAR® I DF Herbicide is non-corrosive to equipment, non-volatile, and non-flammable.

DIRECTIONS FOR USE

KROVAR® I DF Herbicide should be used only in accordance with recommendations on this label.

Apply KROVAR® I DF Herbicide just before or during the period of active growth of weeds. Sufficient moisture from rainfall or artificial means is necessary after treatment to carry the chemical into the root zone of the weeds. If dense growth is present, results will be improved if vegetation is removed before treatment. Do not apply when ground is frozen.

Before spraying, calibrate equipment to determine the quantity of water necessary to uniformly cover a measured area to be treated. Weigh the proper amount of KROVAR® I DF Herbicide and mix into the necessary volume of water (minimum of 20 L per kg of KROVAR® I DF Herbicide. Water serves only as a carrier.

Material must be kept in suspension at all times by continuous agitation. Except for small areas, use fixed-boom power sprayers properly calibrated to ensure constant rate of application. Openings in screens should be equal to or larger than 50 mesh. Agitate by mechanical or hydraulic means in the spray tank. If by-pass or return line is used, it should terminate at bottom of tank to minimize foaming. Do not use air agitation. For treating small areas, a tank-type hand sprayer or sprinkling can may be used; shake or stir frequently.

DO NOT apply by air.

Do not treat ditches, wellheads, bridge approaches. Do not treat sites that are adjacent to and surrounding water supply reservoirs, supply streams, lakes and ponds.

DO NOT apply directly to aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats. Do not contaminate the above aquatic habitats when cleaning and rinsing spray equipment or containers.

Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) classification indicated in the table under “Buffer zones”.

For application to rights-of-way, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g. wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g. coarse droplet size, minimizing height above canopy), should be used. Do not directly apply to any aquatic habitats that are traversed by the rights-of-way.

- Buffer zones: The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, pastures, rangelands and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

Method of Application	Use	Buffer Zones (m) Required for Protection of:		
		Aquatic Habitats at Water Depths of:		Terrestrial Habitats
		Less than 1m	Greater than 1m	
Field Sprayer ^a				
	Non-crop areas (coarse spray) ^b	15	10	60 ^c

- a For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy or ground, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy or ground, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.
- b DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) coarse classification.
- c Buffer zones for protection of terrestrial habitats are not required for applications to rights-of-way including railroad ballast, rail and hydro rights-of-way, utility easements and roads and training grounds on military bases.

When a second application is performed, observe a minimum interval of 90 days between the first application and retreatment.

Do not use in residential areas or areas where bystanders may be in contact with treated foliage.

Residential areas are defined as sites where bystanders including children may be potentially exposed during or after spraying. This includes around homes, school, parks, playgrounds, playing fields, public buildings.

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation or areas of human activity such as houses, cottages, schools and parks is minimal. Take into consideration meteorological conditions (e.g.

wind speed, wind direction, temperature) as well as application equipment and sprayer settings used for application.

Apply no more than 33.75 kg of KROVAR® I DF Herbicide per hectare per year. Make no more than two applications per year. Apply no more than 22.5 kg/ha of this product (including spot treatment) per application, or in a single maximum application of 33.75 kg/ha for sites receiving high rainfall and covered in dense vegetation.

ENVIRONMENTAL HAZARD:

TOXIC to aquatic organisms and terrestrial plants. Observe buffer zones specified under **DIRECTIONS FOR USE**.

Toxic to aquatic organisms. Do not apply directly to aquatic habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs or wetlands) and estuarine/marine habitats. Do not contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats, consider the characteristics and conditions of the site before treatment. Site characteristics and conditions that may lead to runoff include, but are not limited to, heavy rainfall, moderate to steep slope, bare soil, poorly draining soil (e.g. soils that are compacted, fine textured or low in organic matter such as clay).

Avoid application of this product when heavy rain is forecast.

The use of this chemical may result in contamination of groundwater, particularly in areas where soils are permeable (e.g. sandy soil) and/or where the depth to the water table is shallow.

GENERAL WEED CONTROL:

To control most weeds on non-cropland areas such as RAILROAD and PIPELINE RIGHTS-OF-WAY, PETROLEUM TANK FARMS, LUMBERYARDS, STORAGE AREAS, AND INDUSTRIAL PLANT SITES:

Apply 13.5 - 18 kg of KROVAR® I DF per ha to control annual and perennial grasses and most broadleaved weeds such as crabgrass, foxtail, pigweed, ragweed, quackgrass, wild carrot, and dandelion. Apply KROVAR® I DF Herbicide just before or during the period of active growth of weeds.

Use higher rates on soils high in organic matter (5% or more) or on clay soil in Eastern Canada. Use 13.5 kg rate on sand or sandy loam soils only.

RE-TREATMENT:

Apply 6.75 - 9 kg Of KROVAR® I DF per ha when annual weeds and grasses reappear on sites where weed growth has been controlled.

FOR SMALL AREAS:

180 g of KROVAR® I DF Herbicide per 100 m² is equivalent to 18 kg per ha. Apply in a minimum water volume of 2 L per 100 g.

KROVAR® I DF Herbicide + TELAR® Herbicide TANK MIXTURE

TELAR® Herbicide may be tank mixed with KROVAR® I DF Herbicide for control of Canada thistle, field horsetail, kochia, Russian thistle, and dandelion, and other broadleaf weeds controlled by TELAR® Herbicide. Apply 120 grams TELAR® Herbicide per hectare with the re-treatment rate (6.75 - 9.0 kg/ha) of KROVAR® I DF Herbicide. Add a non-ionic surfactant registered for use with TELAR® Herbicide to the spray mixture at 1 Litre/1000 L (0.1% v/v).

Refer to the "Non-Crop Land" Section of the TELAR® Herbicide label for instructions on timing of application.

When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.

MIXING INSTRUCTIONS:

1. Fill the sprayer tank half full, and, with the agitator running, add the required amount of TELAR® Herbicide.
2. Add the rest of the water and then add the required amount of KROVAR® I DF Herbicide.
3. Add the required amount of surfactant.

STORAGE:

Store product in original container only, away from other pesticides, fertilizer, seeds, food, or feed.

DISPOSAL:

1. Triple or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the treatment site.
2. Follow provincial instructions for any required additional cleaning of the container prior to its disposal.
3. Make the empty container unsuitable for further use.
4. Dispose of the container in accordance with provincial requirements.
5. For information on the disposal of unused, unwanted product contact the manufacturer or provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER:

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

KROVAR I DF Herbicide

PÂTE GRANULÉE

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES SUR DES SURFACES NON-CULTIVÉES Y COMPRIS: DROITS DE CHEMINS DE FER, COURS À BOIS, DROITS DE CHEMIN DES PIPELINES, TERRAINS D'ENTREPOSAGE, CENTRES DE STOCKAGE DU PÉTROLE, EMBLEMES D'USINES

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE DÉPLIANT CI-JOINT AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF: Diuron 40 %
Bromacil 40 %

N° D'HOMOLOGATION: 22964 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



ATTENTION POISON

DANGER - IRRITANT POUR LES YEUX

CONTENU NET: 20 KG

AMVAC Chemical Corporation
4695 MacArthur Court, Suite 1200
Newport Beach, CA 92660
United States
1-888-462-6822

MISES EN GARDE:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau.

Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de la pulvérisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Éviter tout contact avec des cours d'eau.

Se laver à fond avec de l'eau et du savon, après l'usage.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs (préposés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

Ne pas utiliser dans les zones résidentielles, définies comme des sites où des tiers, notamment des enfants, peuvent être exposés pendant ou après l'épandage. Cela comprend les zones autour des maisons et des bâtiments publics, les cours d'école, les parcs, les terrains de jeu ou tout autre secteur où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé..

Pour manipuler ce produit, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection ou un écran facial. De plus, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussière et antibrouillard pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage ou de réparation ainsi que lors de l'emploi d'un pulvérisateur à main ou d'un pulvérisateur à dos. Porter également un tablier résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. Si les préposés à l'application travaillent dans une cabine fermée, ils doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, et, lorsqu'ils sortent de la cabine dans la zone de traitement, ils doivent également porter des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussière et antibrouillard. Avant de revenir dans la cabine, ils doivent enlever ces vêtements de protection et les entreposer dans un contenant résistant aux produits chimiques afin d'éviter de contaminer l'intérieur de la cabine.

Ne pas retourner dans la zone traitée ni permettre à des travailleurs d'y entrer durant les 12 heures suivant un traitement ou avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou de se rendre aux toilettes.

Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide est entré en contact avec la peau soit parce que les vêtements en ont été imbibés, soit à cause d'un déversement. Laver soigneusement la peau et enfiler des vêtements propres.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres. Respecter les zones tampons précisées à la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques (p. ex. lacs, rivières, brouillards, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, milieux humides) et habitats estuariens ou marins.

Éviter de contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a notamment les fortes pluies, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matière organique comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par ex. sols sableux) ou où la nappe phréatique est peu profonde.

PREMIERS SOINS:

INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales et les accidents en cours de transport tels que déversements, fuites ou incendies, composer le 1-888-462-6822 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE:

Garder le produit uniquement dans le contenant original, à l'écart des autres pesticides, de l'engrais et de la nourriture pour les humains et les animaux, et les semences.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

<<DFU Booklet>>

KROVAR I DF Herbicide

PÂTE GRANULÉE

POUR LA SUPPRESSION DES MAUVAISES HERBES SUR DES SURFACES NON-CULTIVÉES
Y COMPRIS: DROITS DE CHEMINS DE FER, COURS À BOIS, DROITS DE CHEMIN DES
PIPELINES, TERRAINS D'ENTREPOSAGE, CENTRES DE STOCKAGE DU PÉTROLE,
EMPLACEMENTS D'USINES

USAGE COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET CE DÉPLIANT AVANT L'UTILISATION

PRINCIPE ACTIF: Diuron 40 %
Bromacil 40 %

N° D'HOMOLOGATION: 22964 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

ATTENTION  **POISON**

DANGER - IRRITANT POUR LES YEUX

AMVAC Chemical Corporation
4695 MacArthur Court, Suite 1200
Newport Beach, CA 92660
United States
1-888-462-6822

MISES EN GARDE:
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

Peut irriter les yeux, le nez, la gorge et la peau.
Éviter de respirer la poussière ou le brouillard de la pulvérisation.
Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Éviter tout contact avec des cours d'eau.
Se laver à fond avec de l'eau et du savon, après l'usage.

Ne pas appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive. Seuls des manipulateurs (préposés au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans la zone de traitement pendant l'application.

Ne pas utiliser dans les zones résidentielles, définies comme des sites où des tiers, notamment des enfants, peuvent être exposés pendant ou après l'épandage. Cela comprend les zones autour des maisons et des bâtiments publics, les cours d'école, les parcs, les terrains de jeu ou tout autre secteur où le public, y compris les enfants, pourrait être exposé..

Pour manipuler ce produit, porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, des lunettes de protection ou un écran facial. De plus, il faut porter des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussière et antibrouillard pendant les activités de mélange, de chargement, de nettoyage ou de réparation ainsi que lors de l'emploi d'un pulvérisateur à main ou d'un pulvérisateur à dos. Porter également un tablier résistant aux produits chimiques durant le mélange, le chargement ainsi que pendant les activités de nettoyage et de réparation. Si les préposés à l'application travaillent dans une cabine fermée, ils doivent porter un pantalon long, une chemise à manches longues, des chaussures et des chaussettes, et, lorsqu'ils sortent de la cabine dans la zone de traitement, ils doivent également porter des gants résistant aux produits chimiques et un masque antipoussière et antibrouillard. Avant de revenir dans la cabine, ils doivent enlever ces vêtements de protection et les entreposer dans un contenant résistant aux produits chimiques afin d'éviter de contaminer l'intérieur de la cabine.

Ne pas retourner dans la zone traitée ni permettre à des travailleurs d'y entrer durant les 12 heures suivant un traitement ou avant que le produit pulvérisé n'ait séché.

Les utilisateurs doivent se laver les mains avant de manger, de boire, de mâcher de la gomme, de fumer ou de se rendre aux toilettes.

Les utilisateurs doivent enlever leurs vêtements immédiatement si le pesticide est entré en contact avec la peau soit parce que les vêtements en ont été imbibés, soit à cause d'un déversement. Laver soigneusement la peau et enlever les vêtements propres.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser.

On peut réduire la contamination des zones aquatiques par ruissellement en prévoyant une bande de végétation (zone tampon) entre la zone traitée et la lisière du plan d'eau.

PREMIERS SOINS:
INHALATION:

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LES YEUX :

Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de

rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :

Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

INGESTION :

Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

Pour les urgences médicales et les accidents en cours de transport tels que déversements, fuites ou incendies, composer le 888-462-6822 (24 heures).

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Administrer un traitement symptomatique.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

L'endommagement ou la perte d'arbres ou d'autres plantes désirables peut se produire si on ne respecte pas les règles suivantes:

NE PAS appliquer le produit, ni vider, ni rincer l'outillage sur ou près des arbres et autres plantes désirables ou aux endroits où peuvent se prolonger leurs racines ou aux endroits où le produit chimique peut être entraîné par délavage ou autres moyens vers leurs racines. NE PAS utiliser sur les pelouses, entrées, sentiers, courts de tennis ou endroits analogues. Éviter que le brouillard de pulvérisation ne soit dérivé vers les plantes utiles. NE contaminer AUCUNE étendue d'eau. Tenir à l'écart des engrais, insecticides, fongicides et semences.

Aussitôt après l'application, nettoyer les appareils de pulvérisation et enlever toute trace de l'herbicide KROVAR^{md} I DF. Rincer plusieurs fois à l'eau le réservoir, la pompe, les boyaux et la rampe, après avoir enlevé les buses et tamis (nettoyer séparément ces pièces).

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

L'herbicide KROVAR^{md} I DF est une formulation sèche dispersables à mélanger avec de l'eau et à appliquer en pulvérisation sur les terrains non cultivés où l'on désire stériliser le sol. Cet herbicide général est efficace contre plusieurs mauvaises herbes annuelles et vivaces et il se montre surtout utile contre les graminées vivaces. Les effets se manifestent lentement et peuvent n'apparaître qu'une fois l'herbicide acheminé par l'eau dans la région où sont les racines des mauvaises herbes. Le degré de suppression et la durée de l'effet de l'herbicide varient selon la quantité de produit chimique appliquée, la nature du sol, la pluie et d'autres conditions.

L'herbicide KROVAR^{md} I DF n'exerce pas d'effet corrosif sur l'outillage et le produit n'est ni volatil ni inflammable.

MODE D'EMPLOI

L'herbicide KROVAR^{md} I DF doit être utilisé strictement selon les recommandations sur cette étiquette.

Appliquer l'herbicide KROVAR^{md} I DF un peu avant ou pendant la période de croissance active

des mauvaises herbes. Il faut qu'il y ait suffisamment d'eau provenant de pluie ou de moyens artificiels pour acheminer l'herbicide dans la région des racines des mauvaises herbes. En présence de végétation dense, de meilleurs résultats s'obtiennent en supprimant la végétation avant le traitement. Ne pas appliquer sur sol gelé.

Calibrer l'appareil du pulvérisateur avant la pulvérisation pour déterminer la quantité d'eau nécessaire pour couvrir uniformément la superficie mesurée à traiter. Peser la quantité appropriée de l'herbicide KROVAR^{md} I DF et la mélanger au volume d'eau requis (minimum- 20 L par kg de l'herbicide KROVAR^{md} I DF). L'eau sert seulement d'agent de transport.

Par l'entremise d'une agitation continue, garder l'herbicide en suspension constante. Sauf pour les petites superficies, utiliser des pulvérisateurs motorisés à rampe fixe, bien calibrés pour assurer un taux d'application constant. Les orifices des tamis doivent être d'au moins 50 mailles ou plus grands. Assurer une agitation mécanique ou hydraulique dans le réservoir du pulvérisateur. Quand on utilise une conduite de dérivation ou de retour, celle-ci doit prendre fin au fond du réservoir pour éviter le plus possible le moussage. Ne pas utiliser l'agitation par air. Pour traiter les petites superficies, utiliser soit un arrosoir soit un pulvérisateur manuel à réservoir. Brasser ou secouer fréquemment l'herbicide en suspension.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

Ne pas épandre sur les fossés, les têtes de puits et les approches de ponts, ni sur les sites qui avoisinent des sources d'approvisionnement en eau comme les réservoirs, les ruisseaux, les lacs et les étangs.

NE PAS épandre directement sur les habitats aquatiques (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens ou marins. Ne pas contaminer ces habitats aquatiques lors du nettoyage et du rinçage du matériel d'épandage et des contenants.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser des gouttelettes de taille inférieure à la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE) indiquée dans le tableau sous la section « Zones tampons. »

.Pour l'application du produit sur les emprises, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application disponibles pour réduire le plus possible la dérive hors-cible, en tenant compte des conditions météorologiques (p. ex. direction du vent et faible vitesse du vent) et de l'équipement de pulvérisation (p. ex. gouttelettes de taille grossière et faible hauteur au-dessus du couvert végétal). Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques traversés par des emprises.

• Zones tampons : Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats vulnérables, qu'il s'agisse d'un habitat terrestre (comme les pâturages, les terres boisées, les brise-vent, les terres à bois, les haies, les parcours naturels, les zones riveraines et les terres arbustives), d'un habitat d'eau douce (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les milieux humides) et d'un habitat estuarien ou marin.

Méthode d'application	Utilisation	Zones tampons (en mètres) requises pour la protection		
		Habitats aquatiques d'une profondeur de :		Habitats terrestres
		< 1 m	> 1 m	
Pulvérisateur agricole ^a	Zones non agricoles (pulvérisation de gouttelettes de taille grossière) ^b	15	10	60 ^c

- a Dans le cas de la pulvérisation agricole, on peut réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur d'inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon prescrite sur l'étiquette de 30 %.
- b NE PAS appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE) .
- c Des zones tampons pour la protection des habitats terrestres ne sont pas requises pour les applications sur les emprises (notamment les ballasts de voies ferrées, les emprises de chemins de fer, les emprises hydroélectriques, les servitudes d'utilité, les routes et les terrains d'entraînement des bases militaires).

Dans le cas d'une seconde application, respecter un délai minimal de 90 jours entre celle-ci et la première application.

Ne pas utiliser en zone résidentielle ou dans des zones où des personnes pourraient entrer en contact avec le feuillage traité.

Les zones résidentielles sont définies comme des sites où des personnes, incluant des enfants, peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après. Ces sites incluent les zones autour des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeu et des édifices publics.

Appliquer seulement lorsque le potentiel de dérive vers les habitations ou les zones d'activité humaines, comme les maisons, les chalets, les écoles et les parcs, est minime. Tenir compte des conditions météorologiques (par ex. la vitesse et la direction du vent, la température), de l'équipement d'application et des réglages du pulvérisateur utilisé pour l'application.

Ne pas appliquer plus de 33.75 kg de l'herbicide KROVAR^{md} I DF par hectare par année. Ce produit ne peut être appliqué que deux fois par année. Ne pas appliquer plus de 22.5 kg/ha de ce produit par application (incluant les traitement localisé) ou pour une application simple maximal de 33.75 kg/ha pour les sites recevant des pluies fortes et ayant un couvert végétal dense.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX :

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres. Respecter les zones tampons précisées à la rubrique **MODE D'EMPLOI**.

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Ne pas appliquer directement sur des habitats aquatiques (p. ex. lacs, rivières, borbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, milieux humides) et habitats estuariens ou marins. Éviter de contaminer les sources d'eau d'irrigation ou d'eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Afin de réduire le ruissellement dans les habitats aquatiques à partir des zones traitées, il faut évaluer les caractéristiques et les conditions du site avant le traitement. Parmi les caractéristiques et conditions propices au ruissellement, il y a notamment les fortes pluies, une pente modérée à abrupte, un sol nu et un sol mal drainé (p. ex. sols compactés, à texture fine ou à faible teneur en matière organique comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

L'utilisation de ce produit chimique pourrait entraîner la contamination des eaux souterraines, en particulier dans les zones où les sols sont perméables (par ex. sols sableux) ou où la nappe phréatique est peu profonde.

SUPPRESSION GÉNÉRALE DES MAUVAISES HERBES:

Pour supprimer la plupart des mauvaises herbes des surfaces non cultivées, comme les EMPRISES DE CHEMIN DE FER, PIPELINES, CENTRES DE STOCKAGE DU PÉTROLE, COURS À BOIS, TERRAINS D'ENTREPOSAGE ET LES SITES D'INSTALLATIONS INDUSTRIELLES :

Appliquer de 13,5 à 18 kg de l'herbicide KROVAR^{md} I DF par hectare pour supprimer les graminées annuelles et vivaces et la plupart des mauvaises herbes à feuilles larges comme le digitale sanguine, la sétaire, l'amarante, l'herbe à poux, le chiendent, la carotte sauvage et le pissenlit. Appliquer l'herbicide KROVAR^{md} I DF immédiatement avant ou pendant la période de croissance active des mauvaises herbes.

Appliquer des taux plus forts sur des sols riches en matière organique (5% ou plus) ou dans des sols argileux dans l'est du Canada. Employer une dose de 13,5 kg seulement sur des sols francs sableux ou sur des sols purement sableux.

RÉPÉTITION DU TRAITEMENT:

Appliquer 6,75 à 9 kg de l'herbicide KROVAR^{md} I DF par ha quand des graminées et mauvaises herbes annuelles réapparaissent dans des lieux où la croissance des mauvaises herbes a été supprimée.

POUR DE PETITES SURFACES:

180 g de l'herbicide KROVAR^{md} I DF par 100 m² équivalent à 18 kg par hectare. Appliquer dans un volume d'eau minimum de 2 L par 100 g.

Mélange en réservoir d'herbicide KROVAR^{md} I DF et d'herbicide TELAR^{md}

L'herbicide TELAR^{md} peut être mélangé en réservoir avec l'herbicide KROVAR^{md} I DF pour supprimer le chardon du Canada, la prêle des champs, le kochia à balais, le chardon de Russie, le pissenlit et d'autres mauvaises herbes à feuilles larges supprimées par l'herbicide TELAR^{md}. Appliquer 120 grammes de l'herbicide TELAR^{md} par hectare au taux de retraitement (6,75-9,0 kg/ha) de l'herbicide KROVAR^{md} I DF. Ajouter au mélange en réservoir un agent tensio-actif non-ionisé enregistré pour usage avec l'herbicide TELAR^{md} au taux de 1 L/1000 L (0,1% v/v).

Se rapporter à la section sur "Terrains non cultivés" de l'étiquette de l'herbicide TELAR^{md} pour se renseigner sur la fréquence des applications.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, vérifier les étiquettes des autres produits du mélange et respecter la zone tampon la plus étendue (la plus restrictive) des produits présents dans le mélange en cuve.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE :

1. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié, et avec l'agitateur en marche, ajouter la quantité requise de l'herbicide TELAR^{md}.
2. Ajouter le restant d'eau et ensuite la quantité requise de l'herbicide KROVAR^{md} IDF.
3. Ajouter la quantité nécessaire de l'agent tensio-actif.

ENTREPOSAGE:

Garder le produit uniquement dans le contenant original, à l'écart des autres pesticides, de l'engrais et de la nourriture pour les humains et les animaux, et les semences.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au site de traitement.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.

4. Éliminer le récipient conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR:

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.